

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lille, le 3 octobre 2022,

L'Université Catholique de Lille, le Crous Lille Nord Pas-de-Calais et la CPAM de Lille-Douai s'engagent pour la santé des étudiants

Mercredi 28 septembre, la CPAM de Lille-Douai a signé avec le Crous de Lille Nord Pas-de-Calais, l'Université Catholique de Lille et l'Association d'entraide universitaire une convention de partenariat en faveur de l'accès aux droits et aux soins des étudiants, y compris les étudiants étrangers. L'accompagnement des étudiants en situation de difficultés d'accès aux soins et la sensibilisation à la prévention chez les jeunes sont au cœur de cette démarche commune.

A l'occasion de la rentrée étudiante, la CPAM de Lille-Douai s'engage auprès de l'Université Catholique de Lille et du Crous de Lille-Nord-Pas-de-Calais pour favoriser l'accès aux droits et aux soins de la population étudiante. Cet engagement a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat ce 28 septembre à l'Université Catholique de Lille par les directions des quatre institutions.



Ce partenariat montre l'ambition des trois signataires :

- De favoriser l'accès aux droits des étudiants dont les étudiants étrangers,
- D'agir sur les difficultés d'accès aux droits ou le renoncement aux soins et les inégalités sociales et territoriales de santé,
- D'organiser l'accompagnement en santé des étudiants.

Connaître le système de santé...

Au cours de cette année écoulée, le service All Solidarité (Association d'entraide universitaire) a été formé aux prestations et outils de la CPAM afin de pouvoir informer les étudiants. Les étudiants étrangers

ont, quant à eux, pu participer à deux sessions de présentation de l'Assurance Maladie et de l'affiliation en anglais auprès d'étudiants internationaux de l'école ESPAS-ESTICE.

... pour prendre conscience de ses droits

Cette convention vise en particulier à faciliter le suivi des étudiants considérés comme les plus fragiles (étudiants boursiers, internationaux, en première année etc.).

Les étudiants en situation de difficultés d'accès aux droits et aux soins seront identifiés par les services de l'Université et du Crous pour une prise en charge par les services Accompagnement Santé de la CPAM de Lille-Douai. Recontactés, ces étudiants pourront bénéficier des offres du Parcours Santé Jeunes de l'Assurance Maladie. Ce dernier comprend, si nécessaire, un accompagnement pour la réalisation de soins, la mise en place d'une CSS, un atelier inclusion numérique et la possibilité de bénéficier d'un EPS.

Ce partenariat, intégré à une stratégie nationale pour le public jeune portée par l'Assurance Maladie, vient renforcer les liens déjà existant entre les institutions. L'actuelle convention évoluera dans les prochains mois. Des innovations locales, portées par des groupes de travail, pourront être intégrées pour répondre aux besoins spécifiques des étudiants de l'Université en matière de prévention et de services de santé.

Les partenaires se réuniront chaque année pour dresser le bilan de cette convention et définir les objectifs futurs.

CONTACTS PRESSE :

Aurélié Dubois, responsable du service communication et des relations presse au Crous de Lille Nord-Pas-de-Calais

Aurelie.dubois@crous-lille.fr – 03 20 88 66 37

Charlotte Delhors, responsable communication de la CPAM de Lille-Douai

Charlotte.delhors@assurance-maladie.fr – 03 20 42 72 87

Chloé Wyremblewski, chargée de communication à l'Université Catholique de Lille

Chloé.wyremblewski@univ-catholille.fr - 06 78 82 20 85